RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01380
Numéro SIREN : 823 520 192
Nom ou dénomination : C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 12081

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry : dépôt N°12081 en date du 16/09/2019

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 €
Siège social : Zone d'activités du Rotey – 73460 NOTRE-DAME-DES-MILLIERES
823 520 192 RCS CHAMBERY

BILAN AU 31 MARS 2019

DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHAMBERY

1- Bilan, compte de résultat et annexe

2 - Affectation du résultat

3 - Rapport du Commissaire aux Comptes

Documents certifiés conformes,

Le Président
Julien REVET



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : CMGA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 3

Adresse de l'entreprise : ZA DU ROTEY 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 2 3 5 2 0 1 9 2 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 066	AU 2 352	713	2 209
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	9 915 876	CV	9 915 876	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 918 941	BK 2 352	9 916 589	2 209
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	96 110	BY 18 854	77 256	207 901
	Autres créances (3)	BZ	27 700	CA	27 700	26 502
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	361 909	CG	361 909	142 578
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 705	CI	3 705	25 000
	TOTAL (III)	CJ	489 423	CK 18 854	470 569	401 980
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 408 365	IA 21 206	10 387 158	404 190

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 845 000)	DA	4 845 000	45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 413	1 413
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		26 848
	Report à nouveau	DH	(2 083)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 781	(28 930)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	64	
	TOTAL (I)	DL	4 849 176	44 330
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 202 278	101
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	205 000	205 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 359	106 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 992	48 009
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	79 462	
	Autres dettes	EA	5 891	179
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 537 982	359 859
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 387 158	404 190

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	337 982	359 859
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 750	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		11 101
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	53 080	FH		FI	53 080	220 285
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	53 080	FK		FL	53 080	231 386
	Production stockée*					FM		(24 750)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 342	29 831
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	20
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	67 423	236 487
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		11 116
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	47 635	156 914
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	94	876
	Salaires et traitements*					FY	9 670	53 860
	Charges sociales (10)					FZ	3 567	20 277
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	382	1 044
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	61 358	244 094
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 065	(7 607)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	527	1 378
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		97 342
	Total des charges financières (VI)					GU	527	98 719
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(527)	(98 719)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 538	(106 326)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	422	738
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		80 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	422	80 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		3 342
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 114	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	64	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 179	3 342
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(757)	77 396
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	67 845	317 225
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	63 063	346 155
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 781	(28 930)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		1 378
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	14 342	29 831
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 178	422

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : CMGA

31/03/2019

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
POUR SOLDE COMPTE TIERS		113
REMB ASSURANCE		309
VNC IMMO. CEDEES	1 114	
AMORT. DEROGATOIRE	64	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	1 845	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 066	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	4 911	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	9 915 876
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
	TOTAL IV		LQ		LR		LS	9 915 876
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	4 911	ØH		ØJ	9 915 876

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions — par virement de poste à poste (1)		Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	1 845	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 066	MU	3 066
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	1 845	NH	3 066	NI	3 066
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	9 915 876	ØZ	9 915 876
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	9 915 876	2H	9 915 876
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 845	ØL	9 918 941	ØM	9 918 941

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DGFiP N° 2055 2019

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	604	QI	126	QJ	731	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 097	QM	255	QN		QO	2 352
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 701	QV	382	QW	731	QX	2 352
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 701	ØP	382	ØQ	731	ØR	2 352

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5	64	W6		W7		W8		W9		X1	64
TOTAL III		X2		X3	64	X4		X5		X6		X7		X8	64
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	64	NR		NS		NT		NU		NV	64
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	64	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	64				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMGA

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	64	TN		TO	64
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS	64	TT		TU	64
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	18 854	6U		6V		6W	18 854
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	18 854	TY		TZ		UA	18 854
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	18 854	UB	64	UC		UD	18 918
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	64	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	22 625		22 625		
	Autres créances clients	UX	73 485		73 485		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 444		21 444		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 255		6 255		
	Charges constatées d'avance	VS	3 705		3 705		
	TOTAUX	VT	127 514	VU	127 514	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 278	2 278		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	5 200 000		2 939 885	2 260 115
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 359	22 359		
Personnel et comptes rattachés		8C	5 187	5 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 803	5 803		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 720	11 720		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	281	281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	79 462	79 462		
Groupe et associés (2)		VI	205 000	205 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 891	5 891		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	5 537 982	VZ 337 982	2 939 885	2 260 115
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	5 200 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2019

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	4 781
Charges non admises en déduction du résultat fiscal — Rémunération du travail (entreprises à l'IR) : de l'exploitant ou des associés			WB	
de son conjoint	moins part déductible *	à réintégrer :		
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		XE	
Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			
Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		XW	
Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
Amendes et pénalités	WJ			
Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		K7	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Moins-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8	
- imposées au taux de 0 %			ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * : - Plus-values nettes à court terme			WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)			XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		WQ	
Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX			
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3	
TOTAL I			WR	4 781

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
- imposées aux taux de 0 %		WH	
- imposées aux taux de 19 %		WP	
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	XA	
Mesures d'incitation — Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY	
Majoration d'amortissement *		XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	XF	
Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		
Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) — Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	XG	
Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y2	
TOTAL II		XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	4 781	
déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL 4 781
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	37 147
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	4 781
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	32 366
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	32 366

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	4 186

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(28 930)		- Autres réserves	ZD	(26 848)
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	(2 082)
TOTAL I	ØF	(28 930)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	(28 930)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		76 000
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	4 818	8 386
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	42 817	72 528
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	47 635	156 914
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	40	152
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	54	724
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	94	876
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	8 505	51 112
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	4 146	33 933
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*	ØB	8 500	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	0.50 %	0.50 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 387 158.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 53 080.00 Euros et dégageant un bénéfice de 4 781.41 Euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 80 000€ avait été consenti par GVC & Joly et Philippe en date du 31/12/2018. Le retour à meilleure fortune sera réactivé à condition que les capitaux propres soient au moins égaux à 4 900 000€ avant réactivation de la clause sans ramener les capitaux propres à un montant inférieur au capital.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/2/19, la date de clôture a été décalée au 31 mars 2019. Cet exercice comptable s'étend donc du 01/01/19 au 31/03/19, soit sur 3 mois (élément à prendre en compte pour les comparatifs).

Le capital de la société a été porté à 4 845 000€ par des apports de titres des sociétés Micoh et Galibier à hauteur de 3 435 000€ et une augmentation de capital à hauteur de 1 365 000€.

Au 31 mars 2019, la société CMGA détient 100% des titres des sociétés Micoh et Galibier.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	1 845		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 066		
TOTAL	4 911		
Autres participations			9 915 876
TOTAL			9 915 876
TOTAL GENERAL	4 911		9 915 876

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		1 845		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 066	3 066
TOTAL		1 845	3 066	3 066
Autres participations			9 915 876	9 915 876
TOTAL			9 915 876	9 915 876
TOTAL GENERAL		1 845	9 918 941	9 918 941

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	604	126	731	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 097	255		2 352
TOTAL	2 701	382	731	2 352
TOTAL GENERAL	2 701	382	731	2 352

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	126				
Matériel de bureau informatique mobilier	255				
Emballages récupérables et divers				64	
TOTAL	382			64	
TOTAL GENERAL	382			64	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		64			64
TOTAL		64			64

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 854				18 854
TOTAL	18 854				18 854
TOTAL GENERAL	18 854	64			18 918
Dont dotations et reprises exceptionnelles		64			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	22 625	22 625	
Autres créances clients	73 485	73 485	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 444	21 444	
Débiteurs divers	6 255	6 255	
Charges constatées d'avance	3 705	3 705	
TOTAL	127 514	127 514	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 278	2 278		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 200 000		2 939 885	2 260 115
Fournisseurs et comptes rattachés	22 359	22 359		
Personnel et comptes rattachés	5 187	5 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 803	5 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 720	11 720		
Autres impôts taxes et assimilés	281	281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 462	79 462		
Groupe et associés	205 000	205 000		
Autres dettes	5 891	5 891		
TOTAL	5 537 982	337 982	2 939 885	2 260 115
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 200 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	4 500	480 000		484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 200
Autres créances	309
Total	43 509

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	528
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 102
Dettes fiscales et sociales	4 226
Autres dettes	4 499
Total	18 355

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 705
Total	3 705

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MICOH	1 344 678	100.00	392 412
- GALIBIER ASSOCIES	3 508 042	100.00	596 159
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 05/06/2019
REVET JULIEN Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			45 000	45 000	4 845 000
Nbre des actions ordinaires existantes			4 500	4 500	484 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			91 372	231 386	53 080
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			41 852	27 886-	5 228
Impôts sur les bénéfices			12 516		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			28 261	28 930-	4 781
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			6.52	6.20-	0.01
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			6.28	6.43-	0.01
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice			49 433	53 860	9 670
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			20 537	21 555	3 567

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 euros
Siège social : Zone d'activité du Rotey - 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES
823 520 192 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 JUILLET 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 4 781,41 euros de la manière suivante :

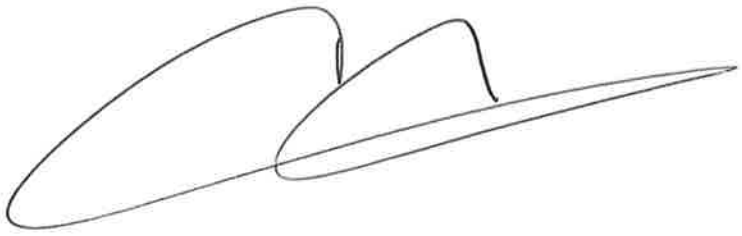
Bénéfice de l'exercice	4 781,41 euros
Absorption des pertes antérieures	2 082,66 euros
Solde	2 698,75 euros
A la réserve légale	2 698,75 euros
Solde	0,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juillet 2019

Cette résolution est adoptée par 482 702 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Julien REVET



NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

ORIGINAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2019

A l'assemblée générale des associés de la société CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS** relatifs à l'exercice de 3 mois clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce n'appelle pas d'observations de notre part.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 1er juillet 2019

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2019 3			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 066	2 352	713	2 209	1 496-	67. 72-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	9 915 876		9 915 876		9 915 876	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	9 918 941	2 352	9 916 589	2 209	9 914 380	NS
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	96 110	18 854	77 256	207 901	130 644-	62. 84-
	Autres créances	27 700		27 700	26 502	1 198	4. 52
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	361 909		361 909	142 578	219 331	153. 83
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 705		3 705	25 000	21 296-	85. 18-
	TOTAL III	489 423	18 854	470 569	401 980	68 589	17. 06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 408 365	21 206	10 387 158	404 190	9 982 969	NS

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2019 3	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 845 000)	4 845 000	45 000	4 800 000	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	1 413	1 413		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		26 848	26 848-	100.00-
	Report à nouveau	2 083-		2 083-	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 781	28 930-	33 712	116.53
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	64		64	
	TOTAL I	4 849 176	44 330	4 804 846	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 200 270		5 200 270	
	Concours bancaires courants	2 008	101	1 907	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	205 000	205 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 359	106 571	84 212-	79.02-
	Dettes fiscales et sociales	22 992	48 009	25 017-	52.11-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 462		79 462	
	Autres dettes	5 891	179	5 712	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	5 537 982	359 859	5 178 123	NS
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 387 158	404 190	9 982 969	NS
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	337 982	359 859		

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

implid

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 3			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises				11 101	2 775-	100.00-
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	53 080		53 080	220 285	1 991-	3.62-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	53 080		53 080	231 386	4 767-	8.24-
Production stockée				24 750-	6 188	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 342	29 831	6 884	92.31
Autres produits			1	20	4-	77.07-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			67 423	236 487	8 301	14.04
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises				11 116	2 779-	100.00-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			47 635	156 914	8 407	21.43
Impôts, taxes et versements assimilés			94	876	125-	56.92-
Salaires et traitements			9 670	53 860	3 795-	28.18-
Charges sociales			3 567	20 277	1 502-	29.62-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			382	1 044	121	46.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			9	6	7	494.97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			61 358	244 094	335	0.55
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 065	7 607-	7 967	418.90
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 3	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	527	1 378	182	52.90
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		97 342	24 335-	100.00-
TOTAL VI	527	98 719	24 153-	97.87-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	527-	98 719-	24 153	97.87
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	5 538	106 326-	32 120	120.84
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	422	738	237	128.64
Produits exceptionnels sur opérations en capital		80 000	20 000-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	422	80 738	19 763-	97.91-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 342	836-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 114		1 114	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	64		64	
TOTAL VIII	1 179	3 342	343	41.08
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	757-	77 396	20 106-	103.91-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	67 845	317 225	11 461-	14.45-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	63 063	346 155	23 475-	27.13-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 781	28 930-	12 014	166.11

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 1 378

implid

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 387 158.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 53 080.00 Euros et dégageant un bénéfice de 4 781.41 Euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 80 000€ avait été consenti par GVC & Joly et Philippe en date du 31/12/2018. Le retour à meilleure fortune sera réactivé à condition que les capitaux propres soient au moins égaux à 4 900 000€ avant réactivation de la clause sans ramener les capitaux propres à un montant inférieur au capital.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/2/19, la date de clôture a été décalée au 31 mars 2019. Cet exercice comptable s'étend donc du 01/01/19 au 31/03/19, soit sur 3 mois (élément à prendre en compte pour les comparatifs).

Le capital de la société a été porté à 4 845 000€ par des apports de titres des sociétés Micoh et Galibier à hauteur de 3 435 000€ et une augmentation de capital à hauteur de 1 365 000€.

Au 31 mars 2019, la société CMGA détient 100% des titres des sociétés Micoh et Galibier.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	1 845		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 066		
TOTAL	4 911		
Autres participations			9 915 876
TOTAL			9 915 876
TOTAL GENERAL	4 911		9 915 876

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		1 845		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 066	3 066
TOTAL		1 845	3 066	3 066
Autres participations			9 915 876	9 915 876
TOTAL			9 915 876	9 915 876
TOTAL GENERAL		1 845	9 918 941	9 918 941

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	604	126	731	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 097	255		2 352
TOTAL	2 701	382	731	2 352
TOTAL GENERAL	2 701	382	731	2 352

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	126				
Matériel de bureau informatique mobilier	255				
Emballages récupérables et divers				64	
TOTAL	382			64	
TOTAL GENERAL	382			64	

Etat des provisions

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		64			64
TOTAL		64			64

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 854				18 854
TOTAL	18 854				18 854
TOTAL GENERAL	18 854	64			18 918
Dont dotations et reprises exceptionnelles		64			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	22 625	22 625	
Autres créances clients	73 485	73 485	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 444	21 444	
Débiteurs divers	6 255	6 255	
Charges constatées d'avance	3 705	3 705	
TOTAL	127 514	127 514	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 278	2 278		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 200 000		2 939 885	2 260 115
Fournisseurs et comptes rattachés	22 359	22 359		
Personnel et comptes rattachés	5 187	5 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 803	5 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 720	11 720		
Autres impôts taxes et assimilés	281	281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 462	79 462		
Groupe et associés	205 000	205 000		
Autres dettes	5 891	5 891		
TOTAL	5 537 982	337 982	2 939 885	2 260 115
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 200 000			

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	4 500	480 000		484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 200
Autres créances	309
Total	43 509

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	528
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 102
Dettes fiscales et sociales	4 226
Autres dettes	4 499
Total	18 355

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 705
Total	3 705

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles



Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MICOH	1 344 678	100.00	392 412
- GALIBIER ASSOCIES	3 508 042	100.00	596 159
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 05/06/2019
REVET JULIEN Président

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

imp/id